

# SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 11 AVRIL 2016

Le 11 avril 2016, à 20 heures, se sont réunis en salle communale d'ETRAPPE:

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président
- Cyril COURNEVAUX, vice-président,
- les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Pascal CASARTELLI, Nicolas LHOMME, Jérôme SIMEANT, Sylvie PIOCHE, Frédéric ROUTHIER, Fabien PIERROT, Jean François GREMAUX, Christian MORA.
- Sébastien HUSTE-GRANGE, Véolia-Eau.
- Michel BOURRELIER, MBCconseils.

### **1 : Election d'un secrétaire de séance :**

Nicolas LHOMME est élu à l'unanimité.

### **2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 7 mars 2016 :**

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

### **3 : Questions à VEOLIA :**

- à ONANS :

- \* la réfection de chaussée est faite mais sans les joints.
- \* une fuite est signalée au bas de la rue des roches.
- \* une fouille s'affaisse rue des canons.

- en limite de commune entre GENEY et ACCOLANS :

- \* un regard dans une pâture est sans tampon et présente un danger pour les bêtes.

- Véolia fournira au syndicat et à MBCconseils l'état des renouvellements réalisés depuis le début du contrat (technique et financier).

- Véolia fournira également la liste des interventions et des fuites en cours de réparation.

- Véolia a transmis un devis à BRETIGNIER pour des opérations préalables à l'adhésion de cette commune au syndicat, sans suite actuellement. Véolia est chargé de relancer la commune.

- Véolia a transmis au syndicat un projet de convention pour l'entretien de tous les poteaux d'incendie situés dans son périmètre.

Après quelques modifications mineures de mise en cohérence du texte, l'assemblée adopte ce texte à l'unanimité.

- Concernant l'existence potentielle d'organismes revivifiables dans l'eau, Sébastien HUSTE-GRANGE explique la différence entre les limites de qualité, où la présence d'Escherichia coli ou d'entérocoques interdit la consommation, et les références de qualité, qui sont des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau, parmi lesquels des bactéries, coliformes ou autres.

Il précise que Véolia a son propre programme d'analyses, pour anticiper toutes pollutions, effectué en plus du programme de l'ARS.

A la sortie du lit filtrant, la présence de nombreuses bactéries posait question. L'explication vient de la chloration, qui s'effectue en sortie de ce lit, sans que le chlore ait un temps de latence suffisant. En accord avec l'ARS, les prélèvements sont maintenant réalisés au réservoir de tête, quand le chlore a fait son action, et les analyses sont satisfaisantes.

L'ARS a détecté un coliforme pour 100 ml à la mairie de GRAMMONT. Le maire a été averti mais pas le président. Véolia interviendra auprès de l'ARS pour qu'à l'avenir le président soit prévenu.

#### **4 : Travaux de réhabilitation du réseau d'eau :**

##### **- 4.1 Travaux à Accolans :**

Le début des travaux est prévu le 17 mai. Une réunion de lancement aura lieu le 18 mai sur place à 14 heures.

##### **- 4.2 Liaison Geney Onans :**

La nouvelle conduite sera en PEHD renforcé, posée sur les 3/4 de la longueur à la trancheuse, le reste à la pelle. La trancheuse ne sera disponible que le 6 juin. Une réunion de lancement est prévue le 8 juin à 10 heures sur place.

##### **-4.3 Financement :**

Le président a contacté plusieurs banques. Le Crédit Agricole a fait une proposition à trois variantes :

\*taux fixe sur 20 ans de 1.79%, soit 48 630 € d'intérêts pour 245 000 € empruntés.

\*taux amortissable sur la même durée, soit 46 000 € d'intérêts.

\*1<sup>er</sup> remboursement anticipé en juillet prochain, soit 230 000 € sur 19 ans, 44 731 € d'intérêts avec des annuités de 14 488 €.

Après discussions, le conseil retient à l'unanimité la seconde variante avec intérêts amortissables et 12 250 € d'annuités.

##### **4.4 Travaux 2017 :**

Dans la continuité du programme de travaux, la liaison GENEY ACCOLANS est prioritaire. Au vu des travaux engagés, le président a inscrit une somme au budget pour ces travaux.

## **5 : Compte administratif 2015 et budget 2016 :**

Le président présente en détails le compte administratif 2015 qui s'établit ainsi (voir annexe 1) :

-dépenses : 98 809.56 €

-recettes : 221.420.90 €

-solde d'exécution : 122 611.34 €

Puis il quitte la salle et Francis LHOMME fait procéder au vote : adopté à l'unanimité.

Le président propose ensuite en détails le budget primitif 2016 (voir annexe 2) :

-exploitation :

-dépenses : 111 090.10 €

-recettes : 111 185.02 €

-investissement :

-dépenses : 562 307.67 €

-recettes : 562 307.67 €

Total du budget :

-dépenses : 673.397.77 €

-recettes : 673 492.69 €

Adopté à l'unanimité.

La séance est close à 22 heures 45.

Dressé par MBConseils, le 15 avril 2016.

Annexe 1 : Vue d'ensemble du compte administratif 2015

SYNDICAT ABBAYE DES 3 ROIS - 25 - 60000 SYNDICAT ABBAYE 3 ROIS	CA 2015
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 26 379,80	G 50 007,94	G-A 23 628,14
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1058)	B 71 468,76	H 63 294,62	H-B -8 174,14

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 49 453,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 58 664,80 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 97 648,56	Q= G+H+I+J 221 420,90	-Q-P 123 572,34

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 961,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 961,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 26 379,80	= G+H+K 99 461,48	73 081,68
	Section d'investissement	= B+D+F 72 429,76	= H+I+L 121 959,42	49 529,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 98 809,56	= G+H+I+J+K+L 221 420,90	122 611,34

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.  
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2011-11) du CGCT.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2011-11) du CGCT.

